

SÉANCE extraordinaire

LE 8 JUILLET 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 8 juillet 2014, à 17 h 00, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Marie-Claire Blais et messieurs les conseillers Luc Legresley, Denis Pelchat, Benoit Cayouette, Christian Dea et Gilles Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

140708.206 DOSSIER «HABITATIONS DES AÎNÉS DE CHANDLER» - ENGAGEMENT FINANCIER

- CONSIDÉRANT** que l'organisme «Les Habitations des aînés de Chandler» projette d'implanter à Chandler un immeuble à logements pour personnes âgées sur une portion de terrain appartenant à la SDEIC;
- CONSIDÉRANT** que la portion de terrain visée se trouve actuellement en zone d'affectation industrielle et qu'elle pourrait être potentiellement «contaminée»;
- CONSIDÉRANT** que le conseil d'administration dudit organisme priorise ce site malgré les contraintes qui y sont associées ;
- CONSIDÉRANT** qu'une localisation du site et une caractérisation des sols seront nécessaires et préalables pour l'avancement de ce projet sur le terrain en question;
- CONSIDÉRANT** que la Ville est disposée à payer les honoraires professionnels associés à l'arpentage et à la caractérisation du site visé conditionnellement à ce que ces frais lui soient remboursés par la SDEIC conformément aux ententes convenues lors de la réunion de travail du 8 juillet 2014 ;

POUR CES MOTIFS, sur proposition dûment appuyée il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur financier à payer les honoraires professionnels associés à l'arpentage et à la caractérisation du terrain visé par le projet de construction de logements par l'organisme «Les Habitations des aînés de Chandler » et ce, sur réception des factures correspondantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140708.207 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Luc Legresley propose la levée de l'assemblée à 16 h 38.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général